

INTITULÉ DE LA CERTIFICATION**Piloter et réaliser l'évaluation selon le référentiel de la HAS des établissements sociaux, médico-sociaux et des services à domicile****Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir de laquelle le dispositif de formation visant la certification est initié :**

Cette certification atteste des compétences nécessaires pour évaluer la qualité des activités et prestations délivrées par les ESSMS, en établissement ou à domicile, conformément aux exigences de la Haute Autorité de Santé (HAS).

L'objectif principal est de valider la maîtrise des compétences permettant de piloter et de réaliser des évaluations qualité fiables et objectives, adaptées au contexte et au public de l'ESSMS, en garantissant la rigueur méthodologique, la qualité des constats et une posture professionnelle appropriée.

La certification s'adresse aux évaluateurs qualité, aux professionnels des ESSMS (directeurs, cadres, référents qualité) qui pilotent les démarches qualité liées au référentiel ainsi qu'aux professionnels (consultants, évaluateurs internes) qui les accompagnent.

Elle permet aux organismes d'évaluation accrédités par le COFRAC de mobiliser des professionnels compétents pour conduire des évaluations qualité conformes aux exigences réglementaires de la HAS, et aux ESSMS de bénéficier d'une approche structurée et objective, dont la valeur ajoutée repose sur les compétences de l'évaluateur.

Des aménagements raisonnables des modalités d'évaluation sont mis en œuvre pour les personnes ayant des besoins spécifiques ou en situation de handicap, de nature à anticiper les aménagements que le futur titulaire de la certification pourra être amené à mobiliser dans ses missions d'évaluation, et sans que cela n'impacte les critères d'évaluation qui restent identiques pour tous les candidats.

Référentiels		
Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
C1 - Préparer la visite d'évaluation en déterminant le cadrage applicable à l'ESSMS et les RBPP associées et en prévoyant l'enchaînement, la répartition des séquences organisationnelles et d'investigations ainsi que les personnes à rencontrer afin d'élaborer le planning de visite dans le respect du Manuel d'évaluation de la HAS	Modalité 1 : Questionnaire de mise en situation professionnelle - 30% des questions portent sur le champ d'application, RBPP associées à l'ESSMS en contexte, préparation du planning de visite et identification de risques spécifiques au contexte de l'ESSMS (séquences et participants)	Le candidat détermine le cadre en fonction du contexte donné : FINESS de référence, Multi site ou Multi ESSMS. Il identifie les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) qui font référence pour les professionnels de l'ESSMS et les éventuels risques spécifiques à l'ESSMS. Le candidat prévoit la liste « accompagné-traceur » en amont de la visite et sélectionne toutes les séquences prévues par le Manuel d'évaluation, il prévoit la présence de la Gouvernance à la réunion d'ouverture, au débriefing du matin et au bilan de fin de visite
	Modalité 2 : Étude de cas à l'écrit - le candidat est mis en situation de préparation de la séquence "accompagné traceur" incluant des personnes présentant des besoins spécifiques de communication	Pour la séquence "accompagné traceur" le candidat - applique les critères de sélection pour aborder la diversité des accompagnements proposés au sein de la structure : Hébergement permanent, Unité protégée, Accueil de jour, âge, durée d'accompagnement, mode d'entrée, etc. - prépare les outils, méthodes, et aménagements à mobiliser en fonction des besoins spécifiques des personnes sélectionnées : communication alternative, FALC, pictogrammes, présence du tuteur, etc.
C2 - Réaliser la réunion d'ouverture en reformulant les enjeux de la visite d'évaluation, en établissant les modalités d'organisation avec les parties prenantes, en les ajustant si nécessaire et en exerçant une posture professionnelle adaptée, afin de favoriser l'installation d'un climat de confiance propice à la réalisation de l'évaluation	Modalité 1 : Questionnaire de mise en situation professionnelle - 15% des questions portent sur le déroulé de la réunion d'ouverture et son contenu	Lors de la réunion d'ouverture le candidat rappelle les enjeux portés par la HAS et encadrés par le Référentiel d'évaluation. Lors de la réunion d'ouverture le candidat confirme la validation des modalités d'organisation, les parties prenantes associées aux séquences et les modalités de collecte : observations, entretiens, analyse documentaire. Pour l'analyse documentaire le candidat applique la recommandation de la HAS de privilégier la consultation numérique.
	Modalité 3 : Soutenance à l'oral - le candidat présente et justifie ses choix méthodologiques pour la conduite de la réunion d'ouverture auprès de la Gouvernance de l'ESSMS dans un contexte donné	Lors de la réunion d'ouverture le candidat applique les recommandations spécifiques du Manuel de la HAS : - expose les informations en utilisant un vocabulaire compréhensible et simple. - exerce une écoute active : manifeste de l'intérêt pour les propos des participants, reste concentré, questionne, reformule et synthétise.

C3 - Conduire les séquences organisationnelles communes à toutes les visites d'évaluation en mettant en œuvre les objectifs et les modalités prévues par le Manuel afin de garantir l'application du cadre d'évaluation de la HAS	<p>Modalité 1 : Questionnaire de mise en situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30% des questions portent sur les modalités de la visite de l'ESSMS et sur les données et informations recueillies en lien avec le Manuel HAS 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cible différents types d'espaces lors de la visite de l'ESSMS permettant d'observer et d'apprécier : la sécurité, l'hygiène, le respect et la favorisation des droits fondamentaux des personnes accompagnées (dignité, intimité, intégrité, droit à l'image, accès à l'information...) et la mise en œuvre de la démarche RSE (espace de vie, espace d'animation, espace de travail etc.) - applique les durées prévues par le Manuel de la HAS sur les séquences de réunion d'ouverture, de synthèse journalière et de débriefing avec la gouvernance - choisit les investigations complémentaires à mener pour l'évaluation d'un critère impératif
	<p>Modalité 3 : Soutenance à l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat explicite ses choix de modalités de préparation et de réalisation du débriefing du matin avec un autre intervenant dans le contexte d'une situation d'alerte liée à un critère impératif 	<p>Le candidat adopte la posture et la méthodologie recommandée par le Manuel de la HAS lors du débriefing du matin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - commente les éléments de dysfonctionnement observés ou motifs d'alerte de façon claire, simple et objectivée - exerce un mode de communication correspondant aux recommandations de la HAS : attitude ouverte, montre de l'empathie, reste concentré, synthétise
C4 - Piloter les séquences d'investigation en déployant les trois méthodes prévues par le Manuel de la HAS, en appliquant les outils requis dans les éléments d'évaluation des critères et en adoptant une posture professionnelle adaptée au contexte afin de garantir une évaluation complète et cohérente	<p>Modalité 2 : Étude de cas à l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat est placé en situation de mobilisation d'une méthode d'investigation avec recueil de différents éléments d'évaluation liés sur le thème de la prévention et de la gestion des risques 	<p>Le candidat applique la méthode adaptée en fonction du chapitre du référentiel : la méthode de l'accompagné traceur (chapitre 1), la méthode du traceur ciblé (chapitre 2), la méthode de l'audit système (chapitre 3)</p> <p>Le candidat objective sa cotation et met en relation différents éléments d'évaluation : entretiens, observation des pratiques et consultation documentaire</p>
	<p>Modalité 3 : Soutenance à l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat explicite et soutient ses choix comportementaux et méthodologiques en situation d'entretien avec une personne accompagnée ayant des besoins spécifiques de communication 	<p>Le candidat adopte la posture décrite dans le Manuel de la HAS pour les séquences d'entretien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - détermine des moyens et techniques pour s'adapter aux besoins spécifiques de la personne : préparation personnalisée de l'entretien, outils de communication adaptés, ajustement de la posture, souplesse du déroulement, cotations « Réponse inadaptée » ou « Non concerné » envisagées - pose en priorité des questions ouvertes, non orientées, permettant l'expression du vécu de la personne et reformule les éléments pour favoriser la compréhension des personnes accompagnées

C5 - Apprécier les résultats sur la base des grilles d'évaluation en développant le diagnostic, les axes forts et les axes de progrès, en déterminant les niveaux atteints et les cotations afin de finaliser la rédaction du rapport sur la plateforme SYNAE	<p>Modalité 1 : Questionnaire de mise en situation professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - 25% des questions portent sur la maîtrise des outils technologiques d'évaluation associés à SYNAE et sur leur utilisation 	<p>Le candidat</p> <ul style="list-style-type: none"> - délimite les modalités de retranscription des éléments d'objectivation dans les grilles d'évaluation correspondant aux séquences d'entretiens menés, en respectant les règles d'anonymisation et de stockage dans SYNAE - sélectionne le formulaire d'investigation complémentaire en cas de cote inférieure à 4 sur un critère impératif - sélectionne les 5 questions spécifiques associées au formulaire d'investigation complémentaire
	<p>Modalité 2 : Étude de cas à l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat est placé en situation de rédaction puis d'arbitrage de cotation sur des critères dont au moins un critère impératif 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - objective sa cotation (observation, consultation documentaire, verbatim d'entretien et échange avec son binôme évaluateur) pour déterminer la cotation pour l'ensemble des éléments d'évaluation du critère évalué - conserve l'anonymat des personnes accompagnées et des professionnels conformément aux directives de la HAS sur la protection des données dans le dispositif d'évaluation - évalue les manques par rapport aux attendus du critère impératif
C6 - Réaliser le bilan de fin de visite en restituant les principaux résultats, points forts et axes de progrès identifiés et en adoptant une posture professionnelle adaptée au contexte afin d'assurer la transparence des résultats et prévenir toute incompréhension avant la transmission du rapport définitif	<p>Modalité 3 : Soutenance à l'oral</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat présente et soutient son appréciation générale de l'évaluation dans le contexte donné et auprès de la gouvernance 	<p>Le candidat applique la posture définie par le Manuel de la HAS concernant le bilan de fin de visite</p> <ul style="list-style-type: none"> - soutient ses propos de façon claire, factuelle et synthétique - développe une posture d'écoute active : reste concentré, fait preuve d'empathie, reformule sans jugement - compose avec les observations formulées par les parties prenantes, fait preuve d'impartialité et d'indépendance
	<p>Modalité 2 : Étude de cas à l'écrit</p> <ul style="list-style-type: none"> - le candidat est placé en situation de rédaction d'une appréciation générale dans le cadre technologique prévu 	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rédige une appréciation générale suivant la trame de la HAS - rédige dans un langage précis, clair, accessible au grand public et définit au moins une fois chaque acronyme - rédige en respectant dans SYNAE la confidentialité des informations transmises par l'ESSMS et les informations personnelles ou sensibles des parties prenantes

Les examens de certification sont accessibles à l'issue d'une formation professionnelle continue ainsi qu'en candidature individuelle.

Pour devenir titulaire de la certification le candidat doit, au cours d'une durée d'examen de 2h30, réaliser les 3 modalités d'évaluation et valider deux seuils de réussite :

- **Modalité 1 : score d'au moins 60 % sur 40 questions de mise en situation professionnelle**
- **Modalités 2 Étude de cas à l'écrit et Modalité 3 Soutenance à l'oral : score d'au moins 60 % sur chacune des 6 compétences et score moyen d'au moins 60 % sur la grille d'évaluation scorée et standardisée**